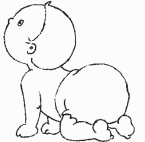




La Lettre d'Information du Relais Intermédiaire Parents Assistantes Maternelles

N°1 - SEPTEMBRE 2008



✚ AUGMENTATION DU SMIC au 1^{er} juillet 2008 (Source FEPEM)

Le SMIC ayant été revalorisé de 0,9% au 1^{er} juillet (8,71 € au lieu de 8,63 €), le salaire horaire minimum et les indemnités d'entretien ont augmenté également.

Le salaire minimum légal est de 2,45 € brut (au lieu de 2,43 €), soit 1,90 € net.

C'est-à-dire 1/8^{ème} de 2,25 heures de SMIC par heure.

	BRUT	NET
SMIC	8,71 €	6,74 €
Salaire horaire minimum = 1/8 ^{ème} de 2,25h de SMIC	2,45 €	1,90 €

Montant de l'indemnité d'entretien :

Moins de 9 heures de garde par jour : 2,65 €

9 heures de garde par jour : 2,81 €

Au-delà de 9 heures de garde : 2,81 € + 0,31 € par heure supplémentaire (= 2,81/9)

✚ C'EST LA RENTREE !

Les parents reprennent le travail et les enfants retournent chez l'assistante maternelle ou à l'école. Ce changement de rythme est parfois difficile à accepter, l'heure du coucher est moins tardif que pendant les vacances, les contraintes un peu plus présentes, les règles de vie et les limites sont à re-préciser...

Afin de mieux aborder la question des limites et interdits, le RIPAM vous propose d'assister à une conférence-débat sur le thème : « **DIRE NON A UN ENFANT** »

**Le mardi 23 septembre
A 20h15
A la Salle des Fêtes de Pluneret**

Cette conférence sera animée par Mme CHAUVÉAU, psychologue.

En s'appuyant sur ses expériences très variées auprès d'un public très large (de la petite enfance à l'adolescence), elle abordera les notions suivantes : *Quand, pourquoi et comment dire non ?* et répondra ensuite à vos questions.

✚ LE CONTRAT DE TRAVAIL

Afin de clarifier certains points du contrat de travail (mensualisation, congés payés,...), le RIPAM vous propose une réunion :

**Le mardi 7 octobre
A 20h15
A la Maison de l'Enfance de Pluneret**

Mme Quiban, secrétaire à la Direction Générale des Interventions Sanitaires et Sociales de Vannes, répondra à toutes vos questions.

Bonne rentrée !

RIPAM Pluneret, Plumergat et Sainte Anne d'Auray 1, rue de la Villeneuve 56400 PLUNERET
02 97 29 16 47 ripam.pluneret@orange.fr